

Qu'est ce que le PLIE du Cotentin ?

Au sein de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin, le PLIE du Cotentin a pour objectif de favoriser le retour à l'emploi durable des personnes rencontrant des difficultés d'accès au marché du travail en leur proposant un accompagnement individualisé.

La mise en oeuvre du PLIE s'appuie sur un réseau d'une dizaine de conseillers, référents de parcours, identifiés dans les structures d'accueil de demandeurs d'emploi (Collectivités, organismes de formation) et à la MEF (La Passerelle, Mission Locale).

L'accompagnement et les actions sont mises en place grâce au soutien :

- de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin
- de Cherbourg-en-Cotentin,
- de la Hague,
- de l'Etat,
- de la Région Normandie,
- du Conseil Départemental de la Manche,
- du Fonds Social Européen (FSE).



PLIE du Cotentin



PLIE du Cotentin
Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin
1, rue d'Anjou - BP 81
Cherbourg-Octeville
50130 Cherbourg-en-Cotentin
02 33 01 64 69



PLIE du Cotentin

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Cotentin

Un accompagnement personnalisé

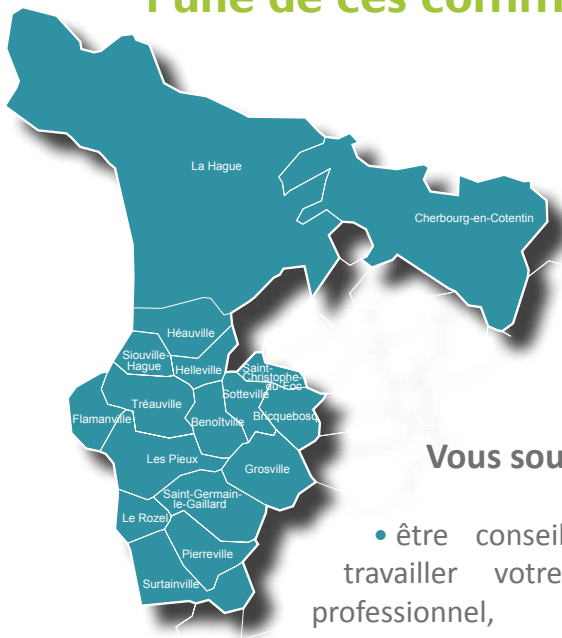
pour favoriser votre accès

à l'emploi et

à la qualification

www.mef-cotentin.com

Vous êtes demandeur d'emploi et vous résidez dans l'une de ces communes



Vous souhaitez :

- être conseillé pour travailler votre projet professionnel,
- enrichir votre expérience professionnelle,
- bénéficier de conseils pour organiser votre recherche d'emploi,
- vous former pour développer vos compétences...



Orientation professionnelle

Quelle réponse peut vous apporter le PLIE ?

Après avoir fait un point précis sur votre situation, votre conseiller PLIE **organisera avec vous un parcours d'insertion professionnelle** combinant, selon vos besoins et votre projet, des actions :

- d'orientation professionnelle,
- de formation,
- de suivi socioprofessionnel,
- d'aide à la recherche d'emploi,
- de mise en relation sur des offres d'emploi...



Formation

Comment bénéficier des services du PLIE ?

Adressez-vous, pour en échanger, au conseiller qui vous suit habituellement :

- Votre conseiller Pôle Emploi,
- Votre conseiller Mission Locale,
- Votre référent social...

Il vous mettra en relation avec le PLIE qui étudiera avec vous la pertinence d'une entrée dans le dispositif pour favoriser votre accès à l'emploi.



Emploi

Agir ensemble pour l'emploi et la formation